

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES RESSOURCES FORESTIERES

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE-TGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie



***ATELIER TECHNIQUE DE PREVALIDATION DU PROGRAMME PAYS DU  
FONDS VERT POUR LE CLIMAT***

*Lomé, du 22 décembre 2017*

## **I- Introduction**

Dans le cadre de la préparation du Togo à l'accès au Fonds vert pour le Climat (FVC), le ministère de l'environnement et des ressources forestières avec l'appui du Centre de Suivi Ecologique (CSE) de Dakar et du FVC a entrepris un programme de renforcement des capacités de l'autorité nationale désigné (AND). Après le lancement officiel du programme en mai 2017, la formation des parties prenantes, l'AND a procédé à l'élaboration du *programme pays fonds vert pour le climat* par deux consultants dont l'un national et l'autre international.

Le document, une fois élaboré doit être analysé afin de vérifier la conformité par rapport au canevas de rédaction et aux différents textes sectoriels relevant de la prise en compte des changements climatiques.

C'est dans ce contexte que s'est tenu le 22 décembre 2017 un atelier technique de pré validation afin d'améliorer la qualité dudit document avant l'atelier national de validation.

Une vingtaine de personnes ressources ont pris part à cet atelier. La liste des participants est jointe en annexe.

Les travaux de l'atelier se sont effectués en trois phases :

- Cérémonie d'ouverture,
- Déroulement des travaux et
- Conclusion.

## **II- Cérémonie d'ouverture**

Elle a été marquée par le mot de bienvenu de M. AGRIGNAN Ezzo-sam, point focal FVC et le discours d'ouverture de M. MEBA Pagnibam T., Chef division préservation des milieux et cadre de vie, représentant le directeur de l'environnement.

Le point focal a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a situé le contexte de cet atelier et a profité des circonstances pour témoigner sa reconnaissance au FVC et au CSE pour leurs appuis multiformes.

Prenant la parole à son tour, M. MEBA a ouvert les travaux de l'atelier au nom du directeur l'environnement. Il a remercié les participants pour leur présence malgré leurs différentes occupations. Il a ensuite exhorté les participants à plus d'attention pour améliorer la qualité du document qui leur est soumis.

### **III- DEROULEMENT DE L'ATELIER**

#### **1.1. Mise en place du présidium**

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux de l'atelier ont commencé par la mise en place du présidium composé comme suit :

|                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| Présidente :                | Mme YAOU Mery,        |
| Vice président :            | M. Agrignan Ezzo-sam  |
| Premier rapporteur :        | M. KAZIMNA Mandibozi, |
| 2 <sup>e</sup> rapporteur : | M. AYEVA Bouari       |

Les travaux de l'atelier proprement dit ont été lancés par la présidente. Elle a aussitôt autorisé le consultant national à présenter la synthèse du document.

#### **1.2. Présentation du document et débat général**

La présentation du document programme pays FVC a été faite par le consultant national M. AKPÉ KOMI **AGBOSSOU**, PH.D, homologue du consultant international M. ROLAND **ROBIN**. Il a présenté les grandes lignes du document. Le document comporte trois grandes parties à savoir:

➤ contexte national

Dans cette partie, le consultant a développé la situation des changements climatiques au Togo, les conditions socio économiques et la réaction de l'Etat et ses partenaires par rapport aux effets des changements climatiques.

➤ programme pays et engagement

Dans cette deuxième partie le consultant a déroulé le programme pays et les engagements envers le FVC. D'une façon précise, le consultant a analysé l'arrangement institutionnel, le rôle et la contribution des principales parties prenantes, l'approche utilisée pour l'élaboration du Programme-pays, la structure proposée du Programme-pays, les caractéristiques fondamentales du Programme-pays et les Projets structurants des Chantiers d'adaptation et d'atténuation constituant le Programme-pays.

➤ Suivi et évaluation de l'implantation du Programme-pays

Enfin, dans cette troisième partie, le consultant a abordé les modalités de suivi évaluation. Il a mis l'accent sur les Indicateurs de progrès et de performance à suivre et à documenter pour chacun des chantiers, sur le rapportage au niveau des différentes initiatives en cours et au niveau de l'ensemble du Programme-pays et sur la mise à niveau anticipée du Programme-pays et des outils de suivi et d'évaluation.

La présentation est suivie d'un débat général autour des aspects suivants :

- la prise en compte du document Premier Rapport Biennal Actualisé (PRBA) dans l'élaboration dudit document ;
- la prise en compte des initiatives FVC en cours dans le document programme pays ;
- le passage des quatre chantiers concernant l'adaptation et l'atténuation aux différents programmes et ensuite projets ;
- la multitude des indicateurs et
- le respect du canevas.

Le consultant a essayé d'apporter des réponses à toutes ces préoccupations. Il a promis d'en tenir compte dans la rédaction du document final.

Ce débat a ouvert la voie au travail de groupe.

## **1.2. Travail de groupe**

Le travail de groupe a été dirigé par madame la présidente assisté de ses rapporteurs. Les observations apportées au document ont été faites sous forme de suivi de modification (voir document). L'essentiel des observations a porté sur les points suivants :

- la numérotation des titres ;
- les mauvaises formulations des phrases pouvant entraîner des contre sens ;
- les scénarios changements climatiques : Réorganiser les informations en mettant des sous titres dans cette partie;
- la vulnérabilité aux changements climatiques : Mettre l'accent sur les questions du genre , faire la situation de la vulnérabilité des femmes, des personnes âgées et enfants, leur pourcentage, situation des peuples indigènes;
- l'actualisation des données utilisées et utiliser les données les plus récentes ;

- Inclusion des politiques de gestion des ressources en eau (politique ouest africaine, politique nationale, PANGIRE), nouvelle politique agricole et faire le lien des différents textes avec les changements climatiques;
- les documents internationaux sur les engagements des pays ;
- la prise en compte des NAMA ;
- l'effort de mise en œuvre des changements climatiques au niveau des transports ;
- la prise en compte des actions des ONG et des collectivités territoriales ;
- l'environnement national pour l'accès au privé et public, et montant des fonds disponibles, le budget national consacré aux cc , conditions pour que le secteur privé puisse bénéficier, FNE, fonds de et
- surtout le respect du canevas FVC dans la rédaction du document.

### **1.3. RECOMMANDATIONS**

Après analyse de l'ossature du document du programme pays FVC par rapport au canevas, l'atelier constate que les consultants n'ont respecté le canevas et recommande donc un reformatage du document selon le canevas FVC.

#### **IV. Cérémonie de clôture et conclusion**

La cérémonie de clôture a été marquée par l'intervention de Mme YAOU Méry, qui au nom du Directeur de l'environnement a remercié les participants pour leurs contributions à l'amélioration de la qualité du document. Elle a également remercié le FVC et le CSE pour leur accompagnement. Elle a enfin souhaité bon retour à tous participants. L'atelier a pris fin à 17h30 minutes.

#### **Les Rapporteurs :**

**KAZIMNA Mandibozi**

**AYEVA Bouari**